



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MOUEN DU 17 OCTOBRE 2016

Convocation du 12 Octobre 2016

L'an deux mil seize, le dix sept octobre, à dix neuf heures, le Conseil de cette commune dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame FARCY Annick, Maire.

Présents : M. LEREVEREND Benoit (adjoint).

Mme LECHELLIER Sophie, Mme MARIE ROSALIE Christèle, M. GOUET Jérôme, Mme MOREAUX Sophie, PIGEON Michaël, Mme DUPORT Delphine, M. DUVAL Benjamin, Mme ALMIRE Corinne, M. AUDOUX Jérôme, Mme LEROYER Sandrine.

Pouvoirs : M. TOURGIS Lionel à M. LEREVEREND Benoit
M. LOYANT Jean-Marie à Mme FARCY Annick

Absente excusée : Mme SOREL Audrey

Madame MARIE ROSALIE est nommée secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 5 septembre 2016 a été approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

QUESTIONS COMMUNALES

► **Eclairage public :** Suite au diagnostic effectué par le SDEC et profitant des aides de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) et du SDEC, il est décidé d'effectuer les travaux suivants :

- route de Bretagne : dépose des boules de la contre allée de l'allée Ricard vers Tourville s/Odon,
- lotissements des Châtaigniers, Genêts, Erables, Pommiers : changement des mâts et remplacement des luminaires par des foyers LED,
- place de la mairie, place Pierre Herbet : mâts conservés, boules remplacées par des foyers LED. Les boules donnant sur la voie publique sont conservées.

Coût total des travaux : 45 900 € HT – part à la charge de la commune 7 200 €

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

► **Modification statuts du SDEC :** Le contexte législatif et réglementaire dans le domaine des distributions publiques d'énergie comme dans celui de l'organisation territoriale nécessite l'adaptation des statuts du SDEC ENERGIE dont notre commune est adhérente.

Modification des statuts adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

► **Retrait de la communauté de communes de CABALOR du SDEC ENERGIE :** Communauté de communes adhérente au SDEC uniquement pour la compétence éclairage public. Suite à la nouvelle organisation territoriale, elle sollicite son retrait au syndicat pour le 31.12.2016. Lors de son assemblée du 02.06.2016, le comité syndical du SDEC avait approuvé ce retrait.

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

QUESTIONS DIVERSES

- Les illuminations de Noël sont posées mais ne seront mises en service que courant décembre.

Madame le Maire déclare la session close. La séance est levée à 19 h 55 minutes